A.N.P.D.F.
SECTEUR IV

Réunion du 26 avril 2025 à Ambérieu en Bugey

ORDRE DU JOUR :

1) Points sur l'organisation du congrès de septembre à Mandelieu La Napoule : Activités, thèmes des ateliers, …
2) Informations sur la rémunération des présidents de district
3) FAFA : Evolutions souhaitables
4) André VITIELLO : Mise à disposition des délégués auprès de la ligue et impossibilité de couvrir tous les matchs de district. Systèmes mis en place.
5) Francis ANJOLRAS : Obligation de commissaire aux comptes par rapport aux subventions publiques
6) Alain BROCHE : « Fleurissement » des académies de football.
7) Joël MALIN : Quelles solutions pour endiguer les violences sur et autour des terrains.
   Statut des présidents de ligues et de districts, voire des membres d'instance en général pour aller comme les arbitres vers un statut de représentant de l'ordre public. En effet, non seulement des arbitres peuvent être victimes mais également des membres d'instances.
8) Questions diverses

Présents : ALLARD, AMADUBLE, ANJOLRAS, ANSELME, BALLAND (04), BENOIT, D'ANNA, DELOLME, BROCHE, CHARBONNEL, GIROUD-GARAMPON, LERAT, MALIN, MALLA, GOURDAIN (69), POITEVIN, VALLET, VITIELLO

Invité : JURY (président délégué LAuRA Foot)

Excusés : PARENT, BLATTES, BEL ABBES, MEYER, PRINTANT

La réunion débute à 9 h 15.

Joël MALIN, président du district hôte, prononce les mots de bienvenue.

Point 1 : Alain BROCHE détaille l'organisation logistique et les animations prévues. Didier ANSELME présente les thématiques des ateliers qui pourraient être proposées lors du congrès. Après de nombreux échanges et retours d'expériences (commissions préventions, délégués mystères, pouvoir de police des maires, les participants décident : Pour le 3ème atelier du matin : Lutte contre la violence et les incivilités. **MAIS, pas de blabla, impérativement du concret**. Par exemple que l'association des maires de France s'engage à court terme à des actions. Par exemple convention pour toute la France entre les maires, le ministère de l'intérieur, de la justice, la FFF, les ligues et les districts, ... Un peu à l'image de ce qui se fait dans certains districts.

Pour l'IA, nous souhaitons que ce soit la FFF, beaucoup plus outillée que nous, qui prenne en charge ce sujet. Donc cela pourrait être dit lors de l'AG sous une forme d'accord avec le président de la FFF.

Point 2 : Le document proposé par l'ANPDF est distribué aux participants. Un large tour de table est fait avec des points de vue divers et variés. Selon les budgets des centres de gestions, les VP pourraient aussi être indemnisés.

Point 3 : Après des discussions parfois vives, les participants s'accordent sur les priorités suivantes :
1) Sur le FAFA équipement existant : garder au moins les mêmes moyens, les augmenter si possible. Assouplir la méthode afin de permettre facilement aux districts de dépasser les plafonds préconisés.
2) Lors de la campagne électorale pour la FFF, la liste élue avait promis des moyens supplémentaires : Donc il faut maintenant mettre tout cela en œuvre. A savoir, créer une ligne FAFA supplémentaire, peut-être en parallèle, afin de financer des gros projets de façon très significative (par exemple des terrains synthétiques).

Point 4 : Le problème existe dans les districts de la ligue de Méditerranée. En effet, il y a des délégués systématiquement dans les matchs séniors de ligue, mais aussi dans les divisions supérieures des districts. De ce fait, il y a pénurie de « personnel ». Cela n'est pas le cas dans d'autres ligues. Par exemple, en LAuRAF, il n'y a pas systématiquement de délégués en R3, ni en D1, D2, … Il y en a seulement en cas de matchs « chauds », sur décisions des commissions de discipline, de prévention ou des CD des districts.
Ensuite, un tour de table est fait sur les différents systèmes d'indemnisation des délégués : Forfait, Part fixe + frais kilométriques, frais kilométriques uniquement, ….

Point 5 : Il est rappelé les obligations légales : Subventions publiques supérieures à 152 k€. Les aides de la FFF ne sont pas des aides publiques. De ce fait, ne sont à prendre en compte que les subventions de l'ANS, des régions et des départements.
Les participants s'accordent sur le fait que le courrier de menaces de retraits de subvention dans les C.O. envoyé par le nouveau président de la LFA est pour le moins brutal. Une discussion préalable aurait été préférable.
Il est demandé à l'ANPDF de solliciter le BELFA afin de revoir cela, mais aussi de faire modifier les statuts types des districts dans le sens d'un assouplissement.

Point 6 : Des académies de foot privées se créent un peu partout, principalement dans le sud. Les parents payent des sommes astronomiques (plusieurs milliers d'euros) pour la saison. On fait signer des contrats aux jeunes qui sont liés de fait avec des agents. Des éducateurs formés dans nos clubs (BMF) sont débauchés à prix d'or pas ces structures privées.
Que faire légalement pour lutter contre ces dérives … ?
Il est demandé à l'ANPDF de voir du côté de la DTN, de sensibiliser la FFF pour voir aussi du côté du ministère …. Prendre contact avec l'association des maires …

Point 7 : Un président de ligue a récemment été frappé et nous, présidents et membres des CD, sommes démunis. Il n'y a rien de spécifique dans les barèmes disciplinaires. Il faudrait qu'à l'instar de la loi Lamour qui dit que les arbitres ont considérés comme chargés de mission de service public, cette « qualité » soit étendue à tous les officiels, et notamment aux dirigeants des ligues et districts.
Il faudrait que l'ANPDF fasse remonter cela au niveau de la FFF qui pourrait contacter le ministère.
Par ailleurs, il est rappelé que les districts ont la possibilité de mettre en place un barème disciplinaire aggravé pour protéger les dirigeants.

Questions diverses :

- Joël MALIN informe sur le futur tarif des FIA qui sera de 160 € avec 3 bons de formation à 45 €. Le coût réellement supporté sera donc de 115 €. A noter que cela inclut la nouvelle formation obligatoire aux G.Q.S.

- Denis ALLARD demande si certains districts pratiquent le paiement étalé sur 10 mois des sommes dues par les clubs.

Prochaines réunions :

- 11 octobre 2025 dans le Var
- Printemps 2026 dans le Grand Vaucluse

Fin de la réunion à 12 h 00

Didier ANSELME
Animateur secteur IV